Cinquante-septième année. - N ° 95 A Mercredi 17 mai 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 755

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

897 927 497 RCS Paris.
BOUCHARDIS.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Administration : Commissaire aux comptes titulaire : SOUSSAN & SOUSSAN.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 16-18, rue Bouchardon, 75010 Paris.
Origine du fonds : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 610000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'achat et la vente, soit pour son propre compte, soit pour celui des tiers, de tous produits se rapportant à la consommation ordinaire ou extraordinaire des ménages et des collectivités. L'exploitation de tous fonds de commerce, d'alimentation générale. La création et l'exploitation de magasins de vente et d'entrepôts destinés à l'exercice Desdites activités dans la grande distribution. Supermarché à prédominance alimentaire de proximité sous l'enseigne Franprix.
Enseigne : FRANPRIX.
Adresse : 16-18, rue Bouchardon, 75010 Paris.
Précédent propriétaire : 342 347 747 RCS Paris. **SUPER 10.**
A dater du : 6 avril 2021.
Date d'effet : 31 janvier 2023.
Publication légale : Les Echos *du* 19 avril 2023.
Oppositions : au fonds vendu 16-18 rue Bouchardon 75010 Paris pour la validité, Cabinet Ftpa 1 bis avenue Foch Maître Robert Corcos 75116 Paris pour la correspondance..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 16-18 rue Bouchardon 75010 Paris Date de l'acte : 31/01/23 Enregistré le : 28/02/23 à Paris Saint-Hyacinthe Dossier 2023 00008678 Référence 7544P61 2023 A02467 Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce.